SUPPRIMER UN ÉTABLISSEMENT DE SA LISTE

Dans le menu Établissements, vous avez la possibilité de supprimer les établissements dont vous n'assurez plus le suivi dosimétrique des travailleurs. Pour cela, après avoir identifié l'établissement concerné dans la liste, veuillez cocher la case et cliquer sur « Supprimer de la liste ».

RECHERCHER UN TRAVAILLEUR

Vous pouvez rechercher un travailleur directement en saisissant son nom, prénom ou numéro de sécurité sociale (NIR) puis « appliquer les filtres » ou validez. Filtrez au préalable par SIRET voire par SIRET et groupe. En laissant les champs des filtres vides, vous aurez accès à la liste des travailleurs pour les établissements dont vous êtes désigné conseiller en radioprotection (sous réserve que vous ayez été associé au groupe dans lequel se situe le travailleur). L'affichage des travailleurs se fait par ordre alphabétique.

ACCÉDER À SISERI

Pour disposer d'un accès à SISERI, le conseiller en radioprotection (CRP) doit avoir été désigné par l'employeur. Le CRP reçoit un courriel avec les indications à suivre pour finaliser l'ouverture de son accès.

Pour se connecter à SISERI, le CRP peut se rendre sur : **https://siseri.asnr.fr**

BESOIN D'AIDE ?

Depuis le site web SISERI : consultez la FAQ sur le site SISERI en allant sur https://docs.siseri.asnr.fr/FAQ

Depuis l'outil SISERI : cliquez sur « Demande d'assistance » puis sur « Créer une demande d'assistance » pour soumettre des tickets de demande d'assistance.

Direction générale du travail :
https://travail-emploi.gouv.fr/la-direction-generale-du-travail-dgt

Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

Siège social :
15 rue Louis Lejeune
92120 Montrouge

Adresse postale :
BP 17 - 92262
Fontenay-aux-Roses cedex

Bureau d'analyse et de suivi des expositions professionnelles (BASEP)

Divisions territoriales :
asnr.fr/nous-contacter

siseri@asnr.fr
Tél. : 01 58 35 84 04

asnr.fr

ASNR Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection

MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS
Liberté
Égalité
Fraternité



Conseil en radioprotection

© ASNR - Septembre 2026 - Conception graphique - cimmH

SISERI:

MODE D'EMPLOI

Dans SISERI, le conseiller en radioprotection d'un établissement peut consulter :

- **les valeurs dosimétriques enregistrées sur les cinq dernières années pour la dosimétrie de référence, le cumul de dosimétrie interne et externe et la dosimétrie opérationnelle ;**
- **Les cumuls dosimétriques d'un travailleur sur la durée du contrat de travail avec l'établissement ;**
- **les cumuls dosimétriques d'un travailleur concernant tous les établissements pour lesquels il a reçu de la dose sur une période de 12 mois consécutifs.**

CONSULTER LA DOSIMÉTRIE DE RÉFÉRENCE

Le menu **Référence corps entier** permet de consulter le détail et les cumuls des doses efficaces (somme des valeurs Hp(10) photons, Hp(10) neutrons et des doses engagées) sur le mois de référence et sur les 12 mois révolus.

Le menu **Référence peau** permet de consulter les valeurs de dose équivalente à la peau Hp(0,07) (cumul sur le mois de référence et sur les 12 mois révolus).

Le menu **Référence extrémités** permet de consulter les valeurs de dose équivalente Hp(0,07) aux extrémités (cumul sur le mois de référence et sur les 12 mois révolus).

Le menu **Référence cristallin** permet de consulter les valeurs de dose équivalente Hp(3) au cristallin (cumul sur le mois de référence et sur les 12 mois révolus).

CONSULTER LA DOSIMÉTRIE OPÉRATIONNELLE

Sélectionnez le menu Opérationnelle pour consulter le cumul des valeurs de dosimétrie opérationnelle Hp(10) photons et neutrons sur le mois de référence et sur les 12 mois en cours.

Cliquez sur le nom d'un travailleur pour afficher le détail et le cumul (cumul sur tous les établissements par défaut) des valeurs Hp(10) sur les 12 mois en cours.

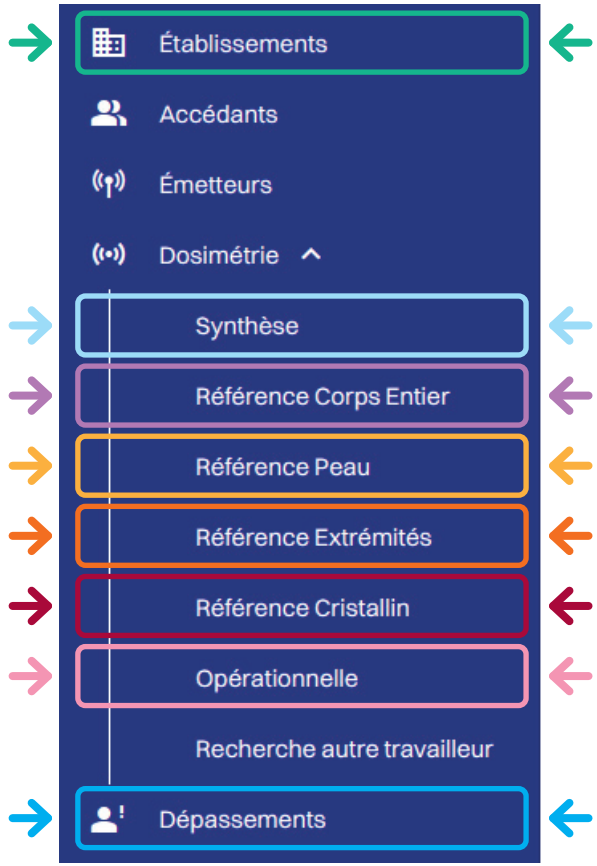

CONSULTER LA DOSIMÉTRIE DE SYNTHÈSE

Le menu Synthèse permet de consulter les valeurs de la dosimétrie de référence et de comparer les valeurs des cumuls Hp(10) photons et neutrons.

- **L'onglet Synthèse de référence** permet de consulter les valeurs des cumuls sur les 12 mois révolus en sélectionnant le mois et l'année de son choix ou les valeurs en détail sur le contrat de travail dans la limite de 5 ans.
- **L'onglet Synthèse comparative** permet d'afficher les valeurs de cumul Hp(10) photons et neutrons de la dosimétrie de référence et opérationnelle sur les 12 mois en cours.

DÉPASSEMENTS

Le menu **Dépassements** permet au conseiller en radioprotection de consulter la liste des travailleurs qu'il suit ayant dépassé l'une des valeurs limites de dose fixées à l'article R. 4451-6, ou selon le cas, aux articles R. 4451-8 ou R. 4451-9 du code du travail, avec précision de leur identité.

EXPORT DES DOSES

Le conseiller en radioprotection peut exporter les données dosimétriques affichées dans les différents menus du module Dosimétrie au format CSV, pour l'ensemble des travailleurs suivis ou uniquement pour une sélection.